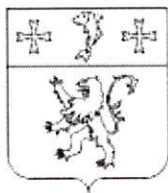


Ville de Meyzieu



Direction des ressources humaines
NB/JH

Membres du CHSCT

Le 15 novembre 2017

Procès-verbal Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail du 09 novembre 2017

Présent(e)s : Florence BOCQUET, Clémence MONTABONEL, Claire COLIN-DUCROS, Nabila BENRACHED, Didier POISSON, Julien HUSTACHE, Roland MARION, Josiane MARECHAL, Sébastien LLORCA, Ginette CORDARO, Djamila BOUAMAR, Docteur BERTRAND, Amélia BAREILLE, Fabien BLANC, Feïni ABRIAL-BENALI

Absent(e)s : Gérard REVELLIN, Martine CHETAILLE, Monique AGUILERA, Lilian DONDIN, Zohra PASTOR, Sylvie NOUVEL, Annick PINCHENORE, Nelly NAVARRO, Pascale DEFOLY

Après s'être assurée du quorum, Florence BOCQUET ouvre la séance à 13h30.

Florence BOCQUET rappelle l'ordre du jour :

1. Validation du procès verbal du CHSCT du 14 septembre 2017.
2. Rapport d'inspection de la base nautique complété
3. Rapport de la médecine préventive de l'année 2016
4. Rapport du groupe de travail sur les accidents du travail
5. Tableau des accidents du travail pour l'année 2017
6. Observatoire social
7. Enquête du droit de retrait d'un agent de la ville, porteur de repas au domicile des personnes âgées
8. Utilisation des produits suroodorants dans l'entretien des locaux
- 8 Questions diverses.

2. RAPPORT D'INSPECTION DE LA BASE NAUTIQUE COMPLETE

Florence BOCQUET propose de traiter le point 2 de l'ordre du jour afin de libérer G rald Montagnon, responsable de la base de nautique, et Thierry Carlin, responsable des  quipements sportifs, qui ont  t  invit s   participer au CHSCT.

Am lia Bareille pr sente le rapport d'inspection et les mesures d j  apport es ou qui le seront pour r pondre aux observations.

Le Docteur Bertrand rappelle que les EPI doivent  tre port s en toutes circonstances.

G rald Montagnon fait part du projet de r utilisation du b timent du gardien qui part   la retraite et qui ne sera pas remplac .

Didier Poisson indique que la ville a bien fait de reprendre la gestion en direct de la base nautique car cet  quipement est source de grande satisfaction pour les usagers et avait besoin d'y instaurer les r gles appliqu es dans tous ses  quipements pour la s curit  des ses agents.

Thierry Carlin souligne que le probl me soulev  dans l'inspection relatif au stockage et la manutention de l'essence se r p te dans d'autres  quipements. Une r flexion de gestion globale est en cours.

Florence Bocquet souhaite des avanc es significatives sur les sujets d s le premier trimestre 2018.

1. VALIDATION DU PROC S VERBAL DU CHSCT DU 14 septembre 2017

Florence Bocquet qui n'avait pu  tre pr sente lors du dernier CHSCT, demande des explications concernant la situation des agents   l'accueil de la mairie qui ont des probl mes de chauffage depuis 6 ans.

Didier Poisson r pond qu'un projet a  t  pr sent    l'ancien directeur de cabinet qui a voulu y apporter de nombreuses modifications en voulant traiter la probl matique de la s curit  en m me temps ce qui a retard  l'am nagement. Finalement les deux sujets seront trait s s par ment.

Florence Bocquet souhaite que des solutions soient trouv es rapidement.

Didier Poisson indique que des radiateurs ont  t  install s   plusieurs endroits et qu'un vitrage a  t  positionn  pour  viter les courants d'air.

Am lia Bareille rajoute que les agents concern s peuvent demander des v tements de travail.

Florence Bocquet demande si la qualit  de l'eau a  t   tudi e.

Josiane Mar chal pr cise que le probl me vient du tartre et du go t.

Am lia Bareille indique que pour le moment aucune r ponse ne peut  tre apport e.

Florence Bocquet soul ve la question de l'avenir des CT et CHSCT.

Didier Poisson r pond que pour le moment le rapprochement entre les CT et les CHSCT n'est pas pr vu dans le secteur public. Il y a beaucoup d'opacit  sur cette r forme.

Florence Bocquet, Ginette Cordaro, Djamila Bouamar et Roland Marion ne prennent pas part au

vote en raison de leurs absences lors du CHSCT du 14 septembre 2017.

Florence Bocquet met au vote le procès verbal du CHSCT du 14 septembre 2017. Il est adopté.

3. RAPPORT DE LA MÉDECINE PRÉVENTIVE DE L'ANNÉE 2016

Le Docteur Bertrand ayant pris ses fonctions récemment il lui est difficile de faire un retour de l'année 2016. Elle sera en mesure d'en faire un en 2018 pour l'année 2017.

Djamila Bouamar souhaiterait qu'apparaissent le nombre d'accidents du travail, le pourcentage de RQTH et le nombre de maladies professionnelles.

Le Docteur Bertrand indique que le logiciel est en cours d'amélioration.

Nabila Benrached rajoute qu'un CHSCT exceptionnel se tiendra en janvier 2018 sur l'absentéisme.

Florence Bocquet demande si les 8 problèmes ophtalmologiques sont tous dans le même service.

Le Docteur Bertrand répond qu'il n'est pas possible de donner une réponse mais aucun signalement particulier n'a été fait. Elle relève une augmentation des problèmes de vue des agents en raison du travail sur les écrans. En cas de problème elle envoie les agents auprès de spécialistes.

Nabila Benrached demande ce qu'il est possible de faire lorsqu'un agent est suspecté d'avoir une addiction à l'alcool en dehors de la visite auprès du médecin de prévention.

Le Docteur Bertrand enverra une charte de ce qu'il faut faire par l'employeur. Elle pourra servir de document de travail.

Didier Poisson souligne que les chartes sont une bonne chose et demande ce que peuvent faire concrètement la collectivité et les agents pour aider leur collègue, comment peuvent-ils s'assurer qu'un protocole médical est mis en place.

Le Docteur Bertrand répond qu'elle demande des analyses biologiques en cas de doute qui montrent s'il y a un problème chronique. Dans ce cas là elle demande un arrêt maladie avec des soins sans savoir s'ils porteront leurs fruits.

Florence Bocquet ne souhaite pas une stigmatisation des agents.

Le Docteur Bertrand partage ce point de vue et souhaite uniquement aider l'agent.

Sébastien Llorca aimerait la mise en place d'une procédure pour accompagner.

Nabila Benrached confirme qu'il n'est pas évident pour l'encadrement de gérer ce genre de situations.

Clémence Montabanel rajoute que la réaction des agents dans ces situations est souvent le déni.

Le Docteur Bertrand confirme ces propos et indique qu'il est très difficile de soigner cette maladie.

Clémence Montabanel évoque les retours difficiles des agents après un arrêt pour cette raison.

Didier Poisson conclut en indiquant qu'il faut une implication de tous les agents sur ce sujet.

4. RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Amélia Bareille indique qu'une rencontre était nécessaire à ce sujet suite à différents dysfonctionnements. Cela permet une mise à jour de la procédure et une diffusion aux services.

Florence Bocquet demande si ce sont les accidents de travail ou les accidents au travail que la collectivité déclare à l'assureur.

Amélia Bareille répond que tous les accidents sont déclarés.

Djamila Bouamar aimerait savoir si tous les agents sont concernés.

Amélia Bareille confirme que grâce aux critères retenus aucun agent n'est exclu de la procédure.

Josiane Maréchal fait remarquer que tous les accidents ne sont pas analysés.

Amélia Bareille confirme cela et ajoute que ce sont les plus importants qui sont traités dans un premier temps. Elle rajoute qu'une note à l'attention des agents sera produite pour les informer des incidences.

5. TABLEAU DES ACCIDENTS DU TRAVAIL POUR L'ANNÉE 2017

Amélia Bareille présente le tableau des accidents de travail pour l'année 2017.

Le Docteur Bertrand demande pourquoi le tableau n'est pas anonyme.

Amélia Bareille répond que l'anonymisation du tableau fait l'objet d'un débat récurrent au sein du CHSCT. Le tableau ne sera pas diffusé et une obligation de confidentialité concerne les membres du CHSCT.

Amélia Bareille précise que sur les 40 accidents de travail en 10 mois 16 ont été constatés au sein de la direction de l'éducation.

Fabien Blanc aimerait que cela soit rapproché de l'effectif au sein de cette direction.

Florence Bocquet souhaite qu'une distinction soit faite entre les accidents de trajet et les accidents de travail.

6. OBSERVATOIRE SOCIAL

Julien Hustache informe que l'observatoire social ne peut être présenté. Les données n'ont pu être toutes collectées car les éléments de suivi au sein de la direction des ressources humaines ne correspondent pas aux éléments demandés dans l'observatoire. Il est possible que des modifications

sur les intitulés soient effectuées.

Florence Bocquet demande à ce que l'observatoire soit présenté en 2018 avec les chiffres de l'année 2017.

7. ENQUÊTE DU DROIT DE RETRAIT D'UN AGENT PORTEUR DE REPAS AU DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES

Amélia Bareille présente la situation en indiquant qu'il s'agit de la première fois qu'un agent de la ville utilise son droit de retrait.

Florence Bocquet demande des nouvelles de l'agent.

Amélia Bareille répond que les livraisons ont repris depuis l'incident. Un plan de formation sera proposé à l'agent pour gérer les publics difficiles, les situations conflictuelles.

Le Docteur Bertrand ajoute que la situation a été bien gérée par les services en bonne intelligence avec la famille de la personne âgée.

8. QUESTIONS DIVERSES :

Chauffage

Josiane Maréchal fait part du problème de chauffage. Des problèmes de fonctionnement sont rapportés par les agents. Des alertes sont faites auprès de la DSTUCV qui sont réactifs mais des agents ont froid. De plus les convecteurs ont été retirés en octobre des bureaux. Le chauffage est également coupé en fin de journée ce qui pose des difficultés aux agents qui terminent tard.

Florence Bocquet demande que les renseignements soient collectés et transmis.

Josiane Maréchal rajoute que des travaux ont été réalisés pour ne pas reproduire les problèmes de l'hiver 2016 mais que cela n'a toujours pas été réglé.

Clémence Montabanel met en avant la situation compliquée pour l'accueil du public dans ces conditions.

Florence Bocquet émet l'idée de la mise en place de cheminée à l'éthanol.

Le Docteur Bertrand met en avant le risque incendie avec ce genre de matériel.

Florence Bocquet demande quelles sont les pistes de solutions.

Sébastien Llorca répond qu'il faut voir la DSTUCV pour que le chauffage démarre plus tôt et qu'aucune coupure ne soit faite car cela demande une plus grande énergie de chauffer après une coupure totale.

Clémence Montabanel propose que les services qui se situent au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville et qui accueillent du public puissent fermer leurs portes en informant les usagers par une pancarte qu'ils peuvent entrer.

Josiane Maréchal indique que l'hôtel de ville est vieillissant et que les joints sont en très mauvais état ce qui explique une déperdition de chaleur très importante.

Florence Bocquet demande qu'une note soit faite avec les problèmes et les solutions envisageables.

Josiane Maréchal soulève le problème qu'une fois le bureau à température l'aération souffle de l'air froid.

Annick Pinchenore explique qu'aucun agent ne peut manger à la cafétéria de l'hôtel de ville en raison du froid. Les agents font chauffer leurs repas et retournent dans leurs bureaux pour manger. Le froid s'ajoute au problème de propreté des frigos et des micro-ondes.

Florence Bocquet demande à ce que le lien soit fait avec Laure Perrot.

Équipements

Djamila Bouamar informe que certains agents d'entretien n'ont pas été équipés en chariot de lavage avec pré-imprégnation.

Clémence Montabanel répond que l'équipement de tous les agents est en cours. Effectivement les ATSEM ne sont pas prioritaires sauf pour celles qui ont des restrictions. Elles le seront toutes prochainement.

Pigeons

Josiane Maréchal réaborde le sujet des pigeons qui restent sur l'hôtel de ville et qui salissent les fenêtres avec leurs fientes.

Amélia Bareille répond que pour le moment elle ne dispose pas de nouvelles informations.

Police municipale

Roland Marion évoque la visite du CHSCT auprès de la police municipale. Des travaux sur la banque d'accueil ont été faits, il a été allégé mais aucun système de retenue n'a été mis en place ce qui continue de provoquer un claquement. De plus les agents auraient aimé une protection vitrée sur le bureau.

Amélia Bareille explique qu'elle a travaillé avec Johane Pronzola sur l'accessibilité du bâtiment car la banque d'accueil ne répond pas aux exigences d'accessibilité. Un travail avec la nouvelle responsable sera menée pour connaître sa vision de l'équipement.

Roland Marion rajoute que la police municipale est en sous effectif.

Nabila Benrached répond que des recrutements sont en cours sur les deux postes vacants.

Roland Marion souligne que les horaires ont été modifiés au bénéfice des agents ce qui est un point positif.

Visites médicales :

Le Docteur Bertrand souhaite remercier l'agent de la direction des ressources humaines, Sylvie Merle, qui gère les visites médicales. En effet depuis qu'elle a repris la gestion le taux

d'absentéisme aux visites est extrêmement faible.

Infirmière :

Le Docteur Bertrand en profite pour présenter la nouvelle infirmière qui travaille avec elle Feïni Abrial-Benali. Elle prendra 1/3 des agents du docteur ce qui permettra au docteur de travailler sur son tiers-temps à d'autres dossiers. Elles travailleront de concert ce qui ne sera en aucun cas préjudiciable pour la collectivité et les agents.

Produits sur odorants :

Josiane Maréchal souhaite soulever le problème des produits sur odorants utilisés pour l'entretien des locaux et qui posent des problèmes aux agents.

Le Docteur Bertrand alerte sur l'utilisation des produits surodorants qui présentent une nocivité pour la qualité de l'air.

Le Docteur Bertrand confirme le caractère nocif de ces produits pour certains agents qui peuvent exprimer des intolérances à ces produits. Elle conseille de ne plus en utiliser.

Florence Bocquet apporte son soutien à cette demande. Un travail devra être fait avec les services et les prestataires pour arrêter l'utilisation de ces produits.

Autres points :

Amélia Bareille informe le CHSCT sur plusieurs points :

- un apprenti mineur va être accueilli au sein du centre technique municipal. Une délibération est prise pour créer ce poste et pour autoriser l'apprenti mineur à réaliser des travaux dangereux. Un travail avec son tuteur est mené pour prévoir les formations adaptées.
- une fiche de signalisation à l'éducation a été faite. **Clémence Montabanel** rajoute qu'une rencontre avec les parents de l'enfant concerné est prévue. La structure dispose d'un poste supplémentaire pour répondre au problème. **Le Docteur Bertrand** rajoute qu'il n'est pas facile de trouver le juste milieu entre les enfants qui ont des problèmes et les autres.
- présentation du nouveau tableau de suivi des travaux de la structure Gadelles réalisé par Elise Lelièvre de la DSTUCV.

Florence BOCQUET demande s'il y a des questions supplémentaires. En l'absence, la séance est levée à 15h45.



Roland MARION

